

LA VARIOLE DU SINGE

UNE VACCINATION PREVENTIVE PEUT ÊTRE RECOMMANDÉE POUR VOS PATIENTS

Chère consœur, Cher confrère,

Vous avez dû entendre parler de **La variole du singe** présente depuis fin mai sur le territoire français. Il s'agit d'une maladie infectieuse causée par le virus Monkeypox simien, qui circule habituellement en Afrique centrale et de l'Ouest et, depuis mai 2022, dans différents pays du monde dont la France.

Epidémiologie :

Au 15 septembre 2022, 3898 cas confirmés d'infections autochtones par le virus Monkeypox ont été recensés en France soit 113 cas supplémentaires depuis le bilan du 8 septembre. La répartition des cas par région de résidence est différente (<https://www.santepubliquefrance.fr/les-actualites/2022/cas-de-variole-du-singe-point-de-situation-au-15-septembre-2022>)

107 cas ont été diagnostiqués en Pays de la Loire.

La très grande majorité des **cas confirmés adultes sont des hommes**, 86 cas (2.2%) sont de sexe féminin. 9 enfants de moins de 15 ans ont été déclarés. Les cas adultes ont un âge médian de 36 ans.

Mode de transmission :

Elle peut être transmise par des rongeurs ou des primates (d'où son nom).

Elle se transmet aussi entre personnes, en particulier en cas de contact physique direct y compris sexuel, ou exposition non protégée à moins de 2 mètres pendant 3 heures avec une personne infectée.

La variole du singe se transmet :

- par les gouttelettes (postillons, éternuements ...)
- par le contact de la peau ou des muqueuses (bouche, sexe, anus) avec les boutons ou les croûtes

Dans quelles situations y penser ? :

- Un long face à face, par les gouttelettes salivaires,
- Un contact physique rapproché, notamment lors d'un rapport sexuel, par le contact de la peau ou des muqueuses avec les boutons ou les croûtes
- Le partage du linge (vêtements, draps, serviettes....), d'ustensiles de toilette (brosse à dents, rasoirs...), de vaisselle, de sextoys, de seringue...

Aujourd'hui, le Monkeypox n'est pas considéré comme une infection sexuellement transmissible (IST) mais les rapports sexuels réunissent toutes les conditions pour une contamination. Avoir plusieurs partenaires augmente le risque d'être exposé au virus.

Les symptômes :

Ils sont comparables à ceux de la variole mais la maladie est moins sévère. À ce jour, les cas signalés sont majoritairement bénins.

Il est recommandé de surveiller l'apparition des symptômes suivants :

- **Boutons** sur le visage, le sexe, les paumes des mains, les plantes des pieds ou au niveau de l'anus
- **Signes généraux** : Fièvre, maux de tête, asthénie, myalgies, adénopathies sous mandibulaires, pli de l'aîne.

Une personne malade peut contaminer dès l'apparition des symptômes et jusqu'à la cicatrisation des lésions. Tant qu'il n'y a pas de symptômes, il n'y a pas de risque de transmission.

Il est important que les malades respectent un isolement pendant toute la durée de la maladie, jusqu'à disparition des dernières croûtes (le plus souvent 3 semaines).

La Vaccination préventive : qui est concerné et où se faire vacciner en Pays de la Loire ?

Suite à l'avis de la Haute Autorité de Santé du 8 juillet 2022, une vaccination préventive peut être proposée aux groupes de personnes les plus exposés au virus :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH) et rapportant de multiples partenaires et les personnes trans multipartenaires,
- Les professionnels exerçant dans les lieux de consommation sexuelle,
- Les personnes en situation de prostitution,
- Les personnes rapportant un contact à risque avec une personne malade de moins de 14 jours (cas contacts)

Concernant les cas contacts : ils doivent appeler le numéro de la plateforme régionale ARS : 0249104005 pour être orientés vers le centre de vaccination post exposition le plus proche et au plus vite (dans les 14 jours après le contact, le plus tôt étant le mieux) ; pour les personnes habitant Nantes ou le 44, vers nos services.

2260 personnes ont déjà bénéficié de la vaccination en Pays de la Loire et plus de 1000 en Loire Atlantique mais nous pouvons tous ensemble optimiser cette prévention.

Informations pratiques :

Le schéma vaccinal comprend 2 doses (ou 1 dose unique pour les personnes ayant déjà été vaccinées contre la variole, et 3 doses pour les personnes immunodéprimées). Il s'agit d'un vaccin de 3^e génération. C'est un vaccin vivant non répliatif, dont la tolérance est bien meilleure qu'avec les vaccins de 2^e génération. On en attend une efficacité croisée variole-Monkeypox.

La vaccination ne confère pas une protection immédiate, aussi il est important de continuer à éviter tout contact à risque avec une personne infectée par le virus Monkeypox ou suspectée de l'être. Par ailleurs, il est important de rappeler que quelle que soit l'efficacité du vaccin après une ou 2 doses, celle-ci ne sera jamais de 100%. La prévention doit être combinée.

En Pays de la Loire, cette vaccination préventive est réalisée essentiellement au sein des Centres Hospitaliers ; En Loire Atlantique, cette mission est assurée également par Nantes métropole.

Le Centre de vaccination de Nantes Métropole est situé près de l'Île Gloriette, rue Gaston Michel à Nantes:
<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/varirole-du-singe-infection-par-le-virus-monkeypox-3>
N'hésitez pas à orienter vos patients.

Enfin, n'hésitez pas à appeler le numéro de gestion d'alerte CHU suivant : 06 19 45 57 28.

Il s'agit d'une ligne médicale, disponible en journée et le week-end pour répondre à vos questions sur le MKP. Une adresse mail est à disposition des professionnels de santé pour toute question sur les IST: ist.vaccin.voyage@chu-nantes.fr

Si vous souhaitez une affiche d'information pour votre salle d'attente, contactez-nous !

Nous comptons sur vous !

Bien Cordialement

L'équipe médicale

Centre de Prévention des Maladies Infectieuses et Transmissibles

Service de Maladies Infectieuses et Tropicales

CHU de Nantes - Centre Fédératif Prévention Dépistage 44

Bâtiment le Tourville

5 rue du professeur Yves Boquien - 44093 Nantes Cedex 1

Pour plus d'informations :

ARS Pays de La Loire : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/varirole-du-singe-infection-par-le-virus-monkeypox-3>

Santé Publique France : <http://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-transmissibles-de-l-animal-a-l-homme/monkeypox>

Sexosafe.fr, site dédié à la sexualité des personnes HSH, régulièrement mis à jour avec un résumé des connaissances sur le sujet et les mesures de prévention.

Monkeypox info service, dispositif d'écoute pour répondre aux questions sur la variole du singe : 0 801 90 80 69.